



Reconnaitre un enfant 22 ans après la naissance?

Par Visiteur

Bonjour j'ai mon ami qui a une fille de 22 ans elle vient de retrouver son père 22 ans plus tard. Si son père veut la reconnaître maintenant est-ce qu'il peut le faire? merci de me répondre

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires. Est-ce que légalement cette jeune femme a déjà un père?

Cordialement

Par Visiteur

Non, c'est sa mère qui l'a élevée toute seule.

Par Visiteur

Non, elle n'a pas de père.

Par Visiteur

Monsieur,

Il appartient à cette jeune fille d'engager la procédure afin de faire établir la paternité du monsieur. En effet, l'action en recherche de paternité appartient à l'enfant. Cette dernière a un délai de 10 ans à compter de sa majorité. Le tribunal compétent est le tribunal de grande instance dans le ressort duquel la jeune femme vit. L'assistance d'un avocat est obligatoire.

Cordialement